

# Mon 1<sup>er</sup> diplôme, le DNB.



Votre enfant est en classe de 3<sup>e</sup> !

À la fin de l'année, une étape importante de sa scolarité l'attend : le **diplôme national du brevet**.  
Son obtention repose sur les points cumulés au contrôle continu et aux épreuves du contrôle final.  
L'évaluation des huit composantes du socle commun de compétences, de connaissances et de culture  
entre dans le calcul des points pour l'obtention du DNB.

Les Sciences de la Vie et de la Terre, la Physique-Chimie et la Technologie sont évaluées  
lors d'une épreuve terminale (2 matières sur 3 tirées au sort et connues début juin !).

Une épreuve orale porte sur un sujet abordé par l'élève dans le cadre des EPI = Enseignements  
Pratiques Interdisciplinaires du cycle 4 ou de l'un des quatre parcours éducatifs (Education Artistique  
et Culturelle ; Avenir ; Citoyen et Education à la Santé).

Une cérémonie républicaine de remise des brevets devrait se dérouler dans l'établissement à la  
rentrée suivante si possible !



## ○ LE CONTRÔLE CONTINU = 400 points

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire. Le positionnement définitif a lieu à l'issue du dernier trimestre et selon le niveau de compétences atteint à la fin du cycle 4 (de la 5<sup>e</sup> à la 3<sup>e</sup>).

## ○ LES ÉPREUVES DU CONTRÔLE FINAL = 400 points

- La première épreuve scientifique porte sur les programmes de **mathématiques** (2 heures), de **Sciences Expérimentales (SVT / Physique-Chimie) et de Technologie** (1 heure).

- La deuxième épreuve porte sur les programmes de **français** (3h),  
d'**histoire-géographie-enseignement moral et civique** (2h).

- **Une épreuve orale** de 15 minutes (5 minutes d'exposé et 10 minutes d'entretien)  
Chaque élève présente à l'oral pendant 5 minutes un projet conduit dans le cadre des enseignements  
pratiques interdisciplinaires ou de l'un des parcours éducatifs. C'est l'élève qui choisit le travail qu'il souhaite  
présenter selon les possibilités offertes. L'exposé est suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes.  
De nouvelles compétences sont évaluées, adaptées aux exigences de la poursuite d'études  
et du monde actuel : expression orale, conduite de projet, travail en équipe, autonomie.  
La maîtrise de la langue est au cœur de cette épreuve : la qualité de l'expression orale  
vaut pour une grande part des points !




**Enseignements complémentaires** (Les Langues et Cultures de l'Antiquité = latin/Grec  
au collège)

Le diplôme national du brevet sanctionne la  
formation acquise à l'issue de la scolarité suivie  
dans le collège.



**LES ÉPREUVES FINALES 400 POINTS**




**ÉPREUVE 1**  
**FRANÇAIS**  
Explication de documents et d'un extrait de texte littéraire + dictée + grammaire + exercice de réécriture et rédaction.  
**3h** | écrit | **100 POINTS**

**ÉPREUVE 2**  
**MATHÉMATIQUES**  
Exercices, dont certains assortis de tableaux ou de schémas, et un exercice d'informatique.  
**2h** | écrit | **100 POINTS**

**ÉPREUVE 3**  
**HISTOIRE GÉOGRAPHIE ET ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE**  
Analyse de documents et de cartes...  
**2h** | écrit | **50 POINTS**

**ÉPREUVE 4**  
**SCIENCES**  
Physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre et technologie (2 épreuves sur les 3).  
**1h** | écrit | **50 POINTS**

**ÉPREUVE 5**  
**ORAL**  
Chaque élève présente un projet mené en **histoire des arts** ou dans le cadre d'un EPI ou de l'un des parcours éducatifs. L'exposé est suivi d'un entretien.  
**15 min.** | oral individuel | **100 POINTS**  
ou  
**25 min.** | oral collectif | **100 POINTS**



**L'ÉVALUATION DU SOCLE 400 POINTS**

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, c'est **ce que votre enfant doit savoir à la fin de sa scolarité obligatoire** (à l'âge de 16 ans).

À la fin de l'année, les professeurs évaluent les acquis des élèves prévus par le socle. Ils utilisent les **4 appréciations** suivantes qui correspondent chacune à un nombre de points. C'est leur addition qui donne le résultat de votre enfant à l'évaluation.

<b>MAÎTRISE INSUFFISANTE</b>	→	<b>10 points</b>
<b>MAÎTRISE FRAGILE</b>	→	<b>25 points</b>
<b>MAÎTRISE SATISFAISANTE</b>	→	<b>40 points</b>
<b>TRÈS BONNE MAÎTRISE</b>	→	<b>50 points</b>

**EN OPTION Des enseignements facultatifs** (latin, grec, langues régionales...) peuvent permettre d'obtenir jusqu'à **20 points supplémentaires**.

**L'ÉLÈVE EST REÇU**

**S'IL OBTIENT 400 POINTS SUR 800**

<b>+ DE 480 POINTS</b> <b>MENTION ASSEZ BIEN</b>	<b>+ DE 560 POINTS</b> <b>MENTION BIEN</b>	<b>+ DE 640 POINTS</b> <b>MENTION TRÈS BIEN</b>
---	---	--

○ **Le parcours Avenir** : il est mis en place pour permettre aux élèves de commencer à réfléchir sur leur *avenir scolaire et professionnel*. Il leur donne aussi la possibilité de découvrir le monde économique et professionnel. Ce parcours, que l'on pourrait qualifier d'orientation et d'information, a plusieurs objectifs. Tout d'abord, il a pour but d'aider chaque élève à *s'orienter*, pour lui permettre d'explorer les options possibles et de choisir un parcours scolaire, une formation. Ce parcours est construit, réfléchi, de manière progressive par l'élève. Chaque élève est accompagné dans sa réussite scolaire et son insertion professionnelle.

Ensuite, le parcours Avenir aspire aussi à inspirer aux élèves un certain sens de l'engagement et la prise d'initiative.

Ce parcours donne également la possibilité à tous les élèves de troisième de découvrir le monde professionnel et économique. Cela passe par la découverte des métiers, des secteurs d'activités et des entreprises. Les élèves découvriront aussi le marché du travail, ses contraintes, ses lois... Grâce à ce parcours, les élèves *deviennent de véritables acteurs dans l'établissement et la construction de leur projet professionnel et leur orientation*. Ils ne sont plus de simples spectateurs ! Ils vont aussi pouvoir approfondir les connaissances qu'ils ont de certains métiers et en découvrir de nouveaux, notamment les nouveaux métiers. Le parcours Avenir permet de favoriser et renforcer le dialogue entre les élèves et la communauté éducative et il fait également intervenir les parents.

- Le **parcours d'Education Artistique et Culturelle**, un peu particulier, a la volonté de donner un accès égal, à tous les élèves, à la Culture et aux différentes formes d'art. Pour cela, il s'efforce de s'inscrire dans les enseignements du socle commun et implique toutes les parties prenantes de l'éducation de l'enfant, aussi bien les professeurs que les parents. L'élève est toujours placé au centre de ce parcours pour lui permettre d'acquérir des fondements, des connaissances et des compétences dans **le domaine artistique et culturel**. Rentrent dans le domaine du parcours d'éducation artistique et culturelle toutes les activités exercées, les connaissances acquises et les rencontres faites dans **le domaine des arts et du patrimoine**. Cela comprend les enseignements, les projets réalisés aussi bien sur le temps scolaire, périscolaire ou même extérieur à l'établissement. Le défi du parcours artistique est notamment de coordonner, harmoniser et regrouper l'ensemble de ces activités, connaissances et compétences pour que l'élève trace un véritable parcours dont il est l'acteur. Ce parcours doit, de plus, suivre une continuité de l'école au lycée dans le cadre de l'éducation artistique et culturelle !
  
- Le **Parcours d'Education à la Santé** permet la structuration de la présentation des dispositifs concernant la **protection de la santé**, des activités liées à **la prévention des conduites à risques** et les activités pédagogiques liées aux programmes scolaires. Comme tous les autres parcours, il a aussi pour but de favoriser *l'égalité entre élèves et entre filles et garçons* pour promouvoir une école plus juste, équitable et responsabiliser les élèves. Le parcours éducatif de santé se veut aussi un pas vers l'éducation citoyenne et la citoyenneté.
  
- Le **parcours Citoyen** est mis en place au collège car les élèves sont de futurs citoyens qui commencent à prendre conscience de **leurs droits et de leurs devoirs**. La responsabilité citoyenne est de plus en plus présente dans leur environnement et il est important qu'ils sachent de quoi il s'agit et comment se comporter face à cette future citoyenneté. Le but de ce parcours citoyen est de transmettre les valeurs citoyennes de la République aux élèves de 3ème ainsi que les principes de la vie en démocratie.

Bien cordialement,

l'équipe de Direction

.....

**COUPON A RETOURNER AU PROFESSEUR PRINCIPAL pour le .....**

Je soussigné..... avoir reçu et lu avec mon enfant .....scolarisé en 3° ... les trois fiches d'information intitulées « Mon 1<sup>er</sup> diplôme, le DNB ».

Signature(s) du/des parents.